

**MAIRIE DE LA CHAPELLE-PALLUAU
(85670)**

Le 30-12-2022

CONVOCAATION

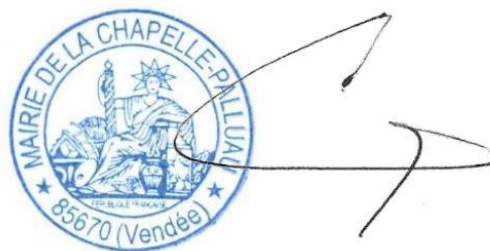
J'ai l'honneur de vous convier à la réunion du Conseil Municipal à la mairie au 1, rue de l'école à 20h le :

Mercredi 4 janvier 2023

Comptant fortement sur votre présence,

Salutations.

**Le Maire,
Xavier PROUTEAU**




Ordre du jour

1. Approbation des restes à réaliser en dépenses et recettes 2022 en investissement
2. Autorisation de mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget communal
3. Travaux en régie et ouverture de crédit pour les écritures comptables
4. Approbation de l'avenant n° 3 proposé par le prestataire « restoria » pour la révision des prix
5. Partage de la taxe d'aménagement communale avec la C.C.V.B. (annulation de la délibération du 09-11-2022)
6. Approbation du règlement intérieur et tarifs communaux concernant le cimetière
7. Subvention de fonctionnement à l'OGEC : 1^{er} acompte 2023
8. Contribution annuelle au SYDEV pour la maintenance de l'éclairage public
9. Informations diverses

Vous disposez de la possibilité de vous faire représenter, vous trouverez **en pièce jointe un modèle de procuration.**

Merci d'appeler au 02-51-98-51-08 pour toute absence

1, rue de l'école
Tél : 02/51/98/51/08

 adresse e.mail : secretariat@lachapellepalluau.fr